

**Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffeRéservé
au
Moniteur
belge***26025379*****Déposé / Reçu le****12 FEV. 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
française de BruxellesN° d'entreprise : **0542 963 141****Nom**(en entier) : **MOZAÏK**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Kersbeek 308 - 1180 Uccle****Objet de l'acte : Actions - Démission - Nomination**

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 30/01/2026

L'assemblée se réunit ce jour et prend, à l'unanimité les décisions suivantes :

L'assemblée acte la cession d'actions suivante :

Kreanove srl cède les 186 actions qu'elle détient à QUINN Ronan, de nationalité irlandaise, né le 13 novembre 1974 à Limerick (Irlande) demeurant à V94 RDX8 Limerick (Irlande), St Munchin's street (St Mary's Park) n° 5, avec effet au 9 février 2026.

L'assemblée acte la démission de Kreanove srl, représentée par Arnaud Trejbiez, de son poste d'administrateur et décide de nommer en remplacement Ronan Quinn, précité, avec effet au 9 février 2026.

L'assemblée acte enfin la modification de la dénomination de la société. Elle s'appelle désormais comme suit : Roman Quinn

L'assemblée mandate J.Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/02/2026 - Annexes du Moniteur belge